

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Convocation du : 02 juillet 2020

Nbre Conseillers
en fonction : 11

La Maire : Marie-Line DUCORDEAUX

1^{er} Adjoint : Fabien DOLLE

Nbre Conseillers
présents 9

2^{ème} Adjointe : Christine SENFT

3^{ème} Adjoint : David BAUER

Les conseillers : BOUDOURIC Mathieu, JACQUOT Carole,
KLEIN Rémy, MATT Marie-Laure, NGUEFACK Julie.

Absents : KLEIN Cathy, BERTRAND Emilie

Début de séance : 18h30.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 JUIN 2020

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 12 juin 2020 à l'unanimité.

**2) ELECTION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS
EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.**

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Mme Marie-Line DUCORDEAUX (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.

Mme Christine SENFT a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

La Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

La Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par la Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM Marie-Line DUCORDEAUX, Rémy KLEIN, Mathieu BOUDOURIC et Julie NGUEFACK.

Ont été élus :

Délégué titulaire : Marie-Line DUCORDEAUX par 8 voix

Délégués suppléants : Christine SENFT par 8 voix

Marie-Laure MATT par 8 voix

Mathieu BOUDOURIC par 8 voix

Un procès-verbal en triple exemplaires a été dressé dont un exemplaire a été déposé le soir même à la sous-Préfecture de Sélestat, un exemplaire affiché en mairie et un exemplaire archivé en mairie.

3) DESIGNATION DU DELEGUE AUPRES DU SDEA.

En complément de la délibération du 12 juin 2020 point n°2, le Conseil Municipal a été informé que, dorénavant, il n'y aura plus qu'un seul délégué eau, assainissement et GEMAPI auprès du SDEA. Le Conseil Municipal a donc décidé de nommer Mme NGUEFACK Julie déléguée pour les missions eau, assainissement, GEMAPI. Elle sera secondée par Mme JACQUOT Carole lors de la commission locale.

Fin de séance :19h00